



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Association de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°139 novembre 2015

VENDREDI
6 NOVEMBRE 2015
À 20H00

AVEC LE
SUPER SAX BATTLE



13^{ÈME} SOIRÉE

JAZZ

AUX SAX
PIERRE LAFONTAINE
ARMAND LUYPERS
MICHEL MAINIL
LAURENT SPRIMONT
ALAIN ROCHETTE - PIANO
NICOLAS YATES - CONTREBASSE
ANTOINE CIRRI - DRUMS

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Réfugiés : Notre appel à la solidarité est un succès	p. 3
Journée sans voiture du 20 septembre : Les jeux géants en bois ont rassemblé petits et grands enfants	P. 5
Lundis 9 et 23 novembre : atelier d'aquarelle	p.7
Jeudis 12 et 26 novembre : atelier d'art floral	p.7
Jeudi 12 novembre à 20h : Ciné-débat "Le sel de la Terre"	p.8
La conférence du 2 octobre a ravi notre public	p.10
Avortement : après le Portugal, nouveau recul en Espagne	p.11
Vendredi 20 novembre à 19 heures : vernissage de l'exposition des sculptures de Nadine Devreux accompagnée de Séverine Schol, peintre	p.13
Vendredi 6 novembre à 20 heures : 13ème soirée Jazz avec le "Super Sax Battle"	p.15
Le développement durable nous concerne tous	p.19
Lundi 16 novembre : " Les Lundis du Préau" 12h30 - repas mensuel 14h15 - Conférence "Le développement durable" par Pierre Dewitte	p.20

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com
Compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons
de la Laïcité)



Aide à FEDASIL en raison de l'accueil de nouveaux réfugiés

Notre appel à la solidarité est un succès

FEDASIL - *Morlanwelz* est un des 17 centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Belgique.

Lors d'une réunion de bénévoles à laquelle j'ai assisté, en septembre dernier, en tant que Président de la Maison de la Laïcité, j'ai d'abord été heureux de constater une présence importante de personnes se proposant à apporter, selon leur disponibilité, une aide à cette institution afin de surmonter les nouveaux défis auxquels elle doit faire face : l'arrivée importante de réfugiés fuyant les conflits se déroulant dans leurs pays

Nous avons déjà, dans le courrier laïque de septembre (pages 3 à 6) évoqué cette situation de détresse et fait appel, de manière générale, à la solidarité, sous le sous-titre :

"Que pouvons-nous faire ?"

Lors de cette réunion, j'ai relevé des besoins urgents et très concrets :

- Besoin urgent de parapluies ; il s'agit d'une demande que nous pouvons comprendre en Belgique!
- Besoin en fournitures scolaires : bics, crayons noirs et de couleurs, lattes, cahiers, compas, ... sachant que les enfants des réfugiés sont soumis dès leur arrivée à l'obligation scolaire et que le centre ne peut répondre aux nombreux besoins de fournitures.
- matériel de couture et de coiffure.

En accord avec FEDASIL et afin de décharger le personnel débordé, nous avons proposé de déposer ces dons à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz et d'assurer le tri et dépôt régulier des résultats de cette collecte chez FEDASIL.

Une opération qui a dépassé toutes nos espérances !

C'est par un appel par mail que j'ai envoyé cette demande qui fut relayée tous azimuts : mail, facebook, radio Contact, Bel-RTL, PROXIMAG, ... et le bouche à oreille! C'est donc bien au-delà de nos membres et de notre commune que des dons nous sont parvenus.

Plus de 120 parapluies, des centaines de fournitures classiques, de couture, de coiffure mais aussi de la lingerie neuve offerte par une boutique de La Louvière (Malizia), le résultat d'une importante collecte des élèves de l'Institut Sainte Thérèse de Manage, ainsi que des dons matériels et financiers venus de plusieurs loges maçonniques de notre région et de plus loin.

Plusieurs personnes nous ont posé la question d'un don en argent, n'ayant pas d'objets à déposer, mais FEDASIL ne peut recevoir de dons en argent.

Même si, au départ, nous préférons le dépôt en matériel, et afin de répondre aux besoins de FEDASIL, nous avons accepté cette forme de dons.

Ils peuvent être déposés à la Maison de La laïcité où une liste reprenant le nom, (ou anonyme) ainsi que la somme versée seront mentionnés.

Pour les dons versés directement à notre ASBL, un poste sera réservé dans notre comptabilité et les factures justifiant des achats destinés aux besoins spécifiques des réfugiés seront mises à votre disposition pour contrôle.

Cela a déjà permis l'achat de deux machines à coudre bien utiles, des maillots de bain pour se rendre à la piscine de La Louvière, des jeux play station PS2 et PS3 de seconde main pour les enfants.

Actuellement, ils ont suffisamment de parapluies mais les fournitures scolaires restent nécessaires pour toute l'année.

Nul doute que les sommes récoltées permettront de rendre les difficultés matérielles mais aussi psychologiques de ces réfugiés plus supportables.

MERCI : LA SOLIDARITE : CA MARCHE!

Yvan Nicaise

La solidarité existe-t-elle encore ou bien sommes-nous en perpétuelle confrontation les uns envers les autres ? Alors que les différences nous inquiètent, pourquoi ne pas les transformer en force pour nous mener plus loin dans nos échanges, le plus naturellement possible et partager notre authenticité en toute modestie !

De l'angoisse à l'espoir (extrait de)
Albert Jacquard

Journée sans voiture du 20 septembre : Les jeux géants en bois ont rassemblé petits et grands enfants



Dans toute l'Europe, à la même période, s'organisait la *Semaine de la mobilité*. Une semaine pour apprendre à connaître et utiliser les moyens alternatifs à l'usage de la voiture en ville : train, vélo, tram, bus, patins.

Sachant que la commune de Morlanwelz s'était inscrite dans cette initiative, nous avons décidé d'y participer, à notre manière, en faisant appel à une activité artisanale présentée par " La compagnie" : installer 25 jeux en bois géants face à la Maison de la Laïcité, décision prise en collaboration avec l'Echevinat de la mobilité, du tourisme et du patrimoine.

Cette activité était accessible de 11 à 15 heures et jeunes et moins jeunes ont pu redécouvrir gratuitement ces jeux simples.

Des animateurs étaient présents pour expliquer les règles et fonctionnement.

Ce fut un plaisir de constater qu'il est toujours possible de s'amuser sans le recours à l'informatique, de voir que des jeux peuvent





encore rassembler des personnes "de 6 à 66 ans" et même plus, dans une ambiance conviviale.

Le succès était tel qu'ils sont restés une heure de plus.

Ce fut aussi l'occasion, pour la population, de découvrir notre maison, de prendre l'apéro ou de déguster les bières - LA HIC ambrée ou mirabelle - et pour nos membres de se retrouver une fois de plus.

**Le 20 septembre, la rue était à vous.
Rendez-vous l'an prochain, peut être pour une autre activité?**



La bière "**La Hic**" *ambrée ou mirabelle* brassée pour les Maisons de la Laïcité est en vente dans nos locaux en coffret de trois bouteilles pour 6 € et de six bouteilles pour 12 €.

Une occasion d'offrir ou de faire découvrir.

Lundis 9 et 23 novembre : atelier d'aquarelle



Nous ferons écho de la troisième exposition de cet atelier dans notre courrier laïque de décembre prochain. Malgré plusieurs demandes, il n'est plus possible actuellement d'accueillir de nouveaux participants afin que chacun puisse recevoir les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaine date : 7 décembre.

Anne-Marie André

Jeudis 12 et 26 novembre : atelier d'art floral



Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 afin de permettre la commande des fleurs.

Prochaines dates : 10 et 17 décembre

Marie-Christine Cuchet

Decia Films présente



LE SEL DE LA TERRE

un film de
Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado



Le Pacte

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.



CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances



Jeudi 12 novembre 2015 à 20 heures

LE SEL DE LA TERRE

un film de Wim Wenders

et Juliano Ribeiro Salgado

César 2015 du meilleur film documentaire

Prix spécial dans la sélection "Un certain regard" au festival de Cannes 2014

Cette projection en ciné-débat est aussi inscrite dans le projet "De la terre à l'tête" coordonné par le Centre Culturel Local *Le Sablon* de Morlanwelz.

Depuis quarante ans, le photographe Sebastião Salgado parcourt les continents sur les traces d'une humanité en pleine mutation. Alors qu'il a témoigné des événements majeurs qui ont marqué notre histoire récente - conflits internationaux, famine, exode... -, il se lance à présent à la découverte de territoires vierges aux paysages grandioses, à la rencontre d'une faune et d'une flore sauvages dans un gigantesque projet photographique, hommage à la beauté de la planète. Sa vie et son travail nous sont révélés par les regards croisés de son fils, Juliano, qui l'a accompagné dans ses derniers périples et de Wim Wenders, lui-même photographe.

Témoin d'exodes, de famines et de guerres qui ont ravagé la planète, *Le sel de la terre* est un film plein de richesses humaines, à la fois réellement terrifiant de par sa réalité et bouleversant de par son optimisme et sa beauté, et, en tout cas, indiscutablement fascinant à bien des égards.

Les images sont en effet magnifiques et les interventions très à propos du photographe sont édifiantes et touchantes.

P.A.F. : 4 € - Article 27

(abonnement 5 séances : 16 €)

une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40



La conférence du 2 octobre sur le paganisme des cathédrales a ravi notre public



Il y a des conférences dont le contenu et le talent de son présentateur laissent un souvenir marquant.

Ce fut le cas de la conférence présentée par Monsieur Jules Boulard sur " Le paganisme des cathédrales".

Ce sujet, particulièrement vaste, fut développé avec maîtrise, agrémenté d'une projection autant historique que didactique.

Il n'était pas évident d'aborder et de développer les cathédrales sous un angle inhabituel autre que celui des visites guidées traditionnelles.

En effet, "la cathédrale", c'est une affaire de temps et de lieu, de philosophie, de pouvoir, de mode, de technique mais aussi d'argent, de savoir et d'hommes.

Entre l'an 800 où Charlemagne inaugura le 1^{er} édifice roman et, par exemple, les cathédrales d'Amiens, de Chartres et Notre-Dame de Paris, que d'évolutions dans l'art de construire, que de symboles exprimés, que de paganisme à découvrir !

Mais aussi, que de récupérations par l'Eglise du cultuel et du culturel païens.

Je me suis permis d'extraire de la projection de Jules Boulard quelques chiffres relevés par Jean Calvin (extraits) sur la vénération des reliques et leur multiplication ...

- « Si on voulait ramasser tout ce qui s'est trouvé [de pièces de la vraie croix], il y en aurait la charge d'un bon grand bateau... »
- « ... les cruches où était l'eau que Jésus-Christ changea en vin aux noces en Cana. »
- « ... la terre où Jésus-Christ assis avait les pieds quand il ressuscita Lazare. »

- « L'abbaye de Charroux se vante d'avoir le prépuce. Que dirons-nous du prépuce qui se montre à Rome, à Saint-Jean de Latran ? Il est certain que jamais il n'y en a eu qu'un... Un troisième prépuce de notre Seigneur se montre à Hildesheim. »

- « ... du lait de la sainte Vierge, les uns plus, les autres moins. Tant y en a que si la sainte Vierge eût été une vache, ou qu'elle eût été

une nourrice toute sa vie, à grand peine en eût-elle pu rendre telle quantité... »

- « ... un morceau du poisson rôti que lui (le Christ ressuscité) présenta à Saint Pierre. »



Une conférence ne se relate pas, elle se vit et s'apprécie; alors, merci encore à notre conférencier pour cet exposé remarquable en espérant pouvoir l'inviter à nouveau s'il développe un autre sujet.

Yvan Nicaise



Avortement : après le Portugal, nouveau recul en Espagne

Le Sénat espagnol a définitivement approuvé la réforme de la loi sur l'avortement qui réduit l'accès à l'avortement pour les mineures, en rendant l'accord parental obligatoire.

Bien qu'assouplie, cette réforme constitue un sacré retour en arrière.

En décembre 2013, un avant-projet de loi porté par le ministre de la Justice Alberto Ruiz-Gallardón prévoyait l'interdiction pure et simple des IVG, sauf en cas de viol ou de danger pour la santé physique et psychique de la mère.

Grâce à une mobilisation massive et internationale, le projet de loi a été retiré en septembre 2014. Si les conditions d'accès pour les femmes majeures ont pu être préservées (IVG autorisée jusqu'à 14 semaines de grossesse, 22 en cas de malformation du fœtus), les droits des mineures espagnoles se trouvent gravement atteints par cette obligation d'obtenir l'accord parental pour avorter.

Pour obtenir un accord parental, les jeunes femmes doivent révéler à leurs parents leur vie sexuelle, alors même que cela relève de leur vie privée. Si ces jeunes femmes ont des parents anti-choix, leur propre choix d'avorter sera bafoué.

Derrière cette restriction, se cache une condamnation morale de la sexualité : une femme qui tombe enceinte accidentellement est une femme qui a eu des relations sexuelles, et a donc fauté aux yeux des réactionnaires.

Le 21 juillet, le Parlement portugais avait voté une loi restreignant l'accès des femmes à l'avortement.

Alors que les Portugaises pouvaient, depuis 2007 avorter librement et gratuitement, elles doivent dorénavant payer tous les actes médicaux liés à l'interruption de grossesse, et se soumettre à des entretiens préalables qui visent ni plus ni moins à les empêcher d'avorter (en détaillant les allocations auxquelles elles pourraient prétendre en cas de naissance).

Interdire d'avorter tue

47 000 femmes décèdent chaque année des suites d'un avortement clandestin. Même en Europe, le droit à l'IVG n'est pas garanti : l'Irlande et Malte l'interdisent, et des offensives conservatrices sont à l'œuvre pour le limiter, en Pologne, en Espagne ou tout récemment au Portugal. Afin que l'Union européenne soit exemplaire dans ce domaine, de nombreuses associations progressistes demandent que le droit d'avorter soit inscrit dans la Charte des droits fondamentaux.

Rappelons qu'en décembre 2014 (courrier Laïque n°130), la Commission du Parlement pour les droits de la femme et l'égalité des genres, présidée par la Portugaise Edite Estrela, proposait un accès généralisé à la contraception et à des services d'avortement sûrs au sein de l'UE mais sa proposition n'a pas réuni une majorité suffisante pour être adoptée.

Il est important de continuer sans relâche à nous mobiliser, comme lors de la campagne internationale « My body is mine » ou de la campagne « Bougez pour l'IVG » lancée à l'occasion des 40 ans de la loi Veil en France, afin de garantir un avortement sûr et légal en Europe.

Ce combat n'est jamais complètement gagné et notre pays n'est pas à l'abri de proposition de loi visant à remettre en cause les droits des femmes.

La récente proposition du CD&V sur l'enfant mort-né en est un exemple.

Yvan Nicaise



**Vendredi 20 novembre
à 19 heures
Vernissage de
l'exposition des
sculptures
de Nadine Devreux
accompagnée de
Séverine Schol, peintre**

Nadine Devreux nous invite à partager ses œuvres et ses émotions

J'ai eu la chance de réaliser mon rêve ... travailler la terre
Dans les années nonante, je me suis inscrite
au cours de céramique de ma région, j'ai
donc pu réaliser mes émotions, mes
sentiments dans la sculpture.

Travailler la terre est pour moi une joie.
Car quoi de plus beau, de plus sensuel que
de toucher, modeler, faire jaillir une forme
nouvelle par la pensée, quoi de plus
merveilleux aussi que de faire transparaître
un peu de soi, de sa personnalité, de ses
émotions.

Inviter les autres à la découverte, la terre est vivante, on l'imagine muette et
secrète, puis, sous la pression des mains, la voici qui parle et se livre.
Liberté cachée, réflexion, réaction, spontanéité de l'imagination et... place au
rêve.



Une artiste confirmée

Nadine Devreux a eu l'occasion de présenter ses œuvres à de nombreux endroits:
Gilly, Anderlecht, accompagnée par le docteur Patrice Dechamp, au château de
Monceau avec la classe de céramique de monsieur Pascal Laenen et plusieurs
fois dans des Maisons de la Laïcité : Morlanwelz, Pont-à Celles et Nivelles.

Première exposition des peintures de Séverine Schol

Nadine Devreux sera accompagnée de Séverine Schol, peintre.

Laissons-la se présenter

L'art sous toutes ses formes fait partie de ma vie depuis pas mal de temps.

Il a été et reste mon meilleur ami, celui qui me laisse être ce que je suis au plus profond de moi.



Jamais je n'ai su parler avec les mots de tout un chacun, l'art a simplement vécu mes états d'âme, mes émotions, mes peurs, mes peines. Par les coups de pinceaux et les couleurs, mes joies aussi, et tout cela en compagnie de musique nous transcendant l'un et l'autre.

Un jour, Nadine m'a contactée pour passer un moment avec elle, j'ai accepté et grâce à elle je vais vous présenter pour la première fois mon art.

30 ans d'attente avant ce jour.

C'est pourquoi c'est avec la peur au ventre que je viens à vous pour la première fois.

Vernissage le vendredi 20 novembre à 19heures
L'exposition est ouverte le samedi 21 novembre
et le dimanche 22 novembre
de 10h à 17heures



A vos agendas

Mercredi 9 décembre à 19h	Soirée Amnesty International avec la Chorale "L'Emilienne"
Dimanche 13 décembre à 12h30	Traditionnel repas de fêtes
Jeudi 17 décembre à 20h	Ciné-débat : "Pride" de Matthew Warchus

Vendredi 6 novembre à 20 heures

13ème soirée Jazz

avec le “Super Sax Battle”

7 musiciens dont 4 sax

Novembre est, depuis 12 ans, l'occasion de nous retrouver pour vivre ensemble des moments intenses de jazz en vous permettant de retrouver des musiciens connus mais aussi d'en découvrir de nouveaux, de nouveaux groupes et d'autres styles.

Cette 13ème soirée ne vous décevra pas, car nous vous présenterons un groupe peu ordinaire :

Le SUPER SAX BATTLE, c'est une rencontre entre quatre saxophonistes : Pierre LAFONTAINE, Armand LUYPERS, Laurent SPRIMONT et Michel MAINIL.



Menant une véritable confrontation de saxophones, les quatre protagonistes se produisent régulièrement sur les scènes belges et étrangères.

Des compositions d'Horace Silver, des Jazz Messengers mais aussi des standards sur des arrangements des membres du groupe constituent la base du répertoire de SUPER SAX BATTLE.

Ils sont accompagnés par Nicolas YATES (contrebasse), Alain ROCHETTE (piano) et Antoine CIRRI (drums) : une section rythmique qui déménage ferme !

Le groupe s'est produit notamment au Festival International de Jazz de Gouvvy en 2006, dans différents centres culturels et à plusieurs reprises au Music Village à Bruxelles.

Entrée : 10 €.

Réservation souhaitée, car les places sont limitées et attribuées dans l'ordre des réservations.

Comment réserver ?

- Par paiement direct à notre maison durant les heures d'ouverture.

- par versement au compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité ASBL Morlanwelz en indiquant « soirée jazz 2015 Nom + nombre de personnes.

Merci de prévenir au 064/ 442326 de votre réservation afin de numéroter les places qui seront retirées lors de la soirée.

Pour mieux connaître les musiciens



Michel MAINIL (sax alto)

D'avance, nous le remercions de nous faire découvrir, année après année, des jazzmen renommés et de qualité. Depuis de nombreuses années, Michel Mainil se produit en France, Hollande, Grande-Bretagne, Maroc, Cameroun, Pologne et au Québec. Il est également Professeur de jazz en Académie et Stages d'ensemble de jazz, notamment au Gaume Jazz Festival et pour la

Province de Hainaut. Il a produit plusieurs albums dont un enregistrement public réalisé à l'occasion d'une de nos soirées jazz et nous attendons, avec impatience, la sortie de son prochain CD.



Pierre Lafontaine (sax ténor)

Né à Montréal, où il a commencé sa carrière en tant que musicien de théâtre, il est venu en Belgique en 1988 et, tandis qu'il a continué à jouer dans les théâtres, il a aussi joué avec beaucoup de petits ensembles allant du DIXIELAND au style moderne.



Armand LUYPAERS (saxo)

Ce musicien a rejoint, en 1990, le Babas All Star.

Ce groupe a joué depuis en Espagne (dans le cadre de l'Expo universelle de Séville), en Allemagne (en particulier au Jazz Rally de Düsseldorf où il reste l'unique groupe belge invité chaque année), aux Caraïbes, et plus récemment, au Festival du sentier de Sart - Risbart (août 2015).



Laurent SPRIMONT (sax) et aussi flûtiste.

Après avoir débuté sa carrière musicale en se frottant aux grands standards du jazz, il a fondé, en 2008, le Laurent Sprimont Quartet.

Il interprète désormais avec son band ses compositions personnelles caractérisées par un souci permanent de la mélodie.

Si le swing est très présent, on y retrouve aussi des influences funk, latino, blues et même orientales.



Nicolas Yates - contrebasse

C'est un des créateurs du groupe belge The Sidewinders. Fin 2008, Thomas Champagne et Nicholas Yates, déjà complices en Trio, montent ce quintet pour assouvir leur soif de hard bop.

Présent au Gouvvy Jazz & Blues Festival, au Jazz à Stavelot, au Jazz à Liège, à JolyJazz (ValJoly, FR) et dans de nombreux clubs et centres culturels, le groupe a sorti son premier album "A Little Busy" pour le label Igloo en novembre 2012!



Alain ROCHETTE (piano)

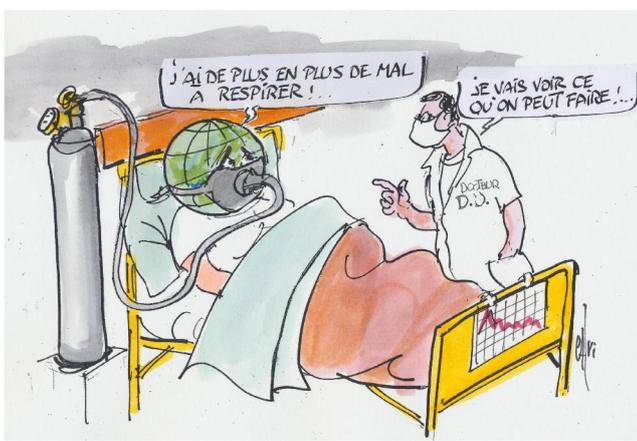
A l'origine impliqué dans la musique classique, il a commencé une carrière professionnelle dans '78 comme JAZZ pianiste, arrangeur et compositeur - surtout pour le théâtre. Il a été professeur pendant 10 ans et est devenu un chef de file de l'informatique musicale en Belgique. Il a réalisé les premières parties des spectacles de Toots Thielemans, Philip Catherine, Michel Petrucciani et Chet Baker.



Antoine CIRRI - Drums

Impliqué dans le jazz des années 70, il est devenu un maître de percussions classiques et contemporains. Dans les années 90 il était le chef de file de divers groupes de haut niveau. Il est aussi un enseignant et un batteur très actif sur les scènes rock, pop et 3ème Stream. Il a joué pour le théâtre, la danse et a notamment accompagné Philippe Anciaux, Joseph Reinhardt, Nicole Croisille et William Scheller.



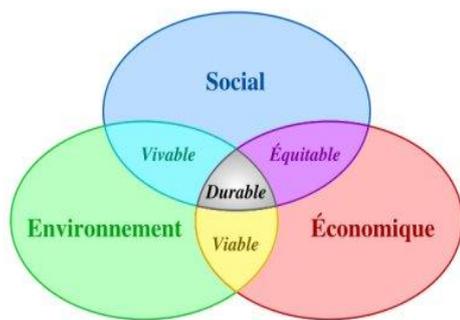


Le développement durable nous concerne

Le concept de développement durable est apparu au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au début des années 80. Il a été repris et popularisé par le rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, qui a servi de référence lors du Sommet mondial de Rio de Janeiro en 1992. De nombreuses institutions s'appuient sur ce concept pour élaborer de nouveaux instruments de mesure et d'analyse ou pour préconiser des interventions visant à faire émerger une économie plus solidaire. Dans sa définition originelle, le développement durable demeure assez flou. Son objectif est que « les générations actuelles puissent satisfaire à leurs besoins sans compromettre pour autant la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

C'est une façon un peu différente de concevoir le développement de la planète, qui doit permettre de trouver un équilibre entre :

- une société juste et équitable pour tous,
- un système économique prospère pour le bien-être de tous,
- une planète en bonne santé à long terme.



Les thèmes de la conférence "Le développement durable" de Monsieur Pierre Dewitte

A travers un exposé illustré, il abordera quelques aspects de ce qui doit nous préoccuper autant pour l'avenir de la planète que pour celui de des générations futures, à savoir :

* Les défis de XXIème siècle (population, eau, énergie, pollution, ...)

- * Le Développement Durable : c'est quoi ? Pourquoi ?
- * Quelques exemples : le recyclage, les déchets plastiques, les symbioses industrielles
- * Le Développement durable est viable économiquement et nous permettra de vivre mieux sur terre.

Yvan Nicaise



Lundi 16 novembre à 14h15
Mieux vivre grâce au
développement durable
Conférence par Pierre Dewitte
Ingénieur civil chimiste

Notre conférencier possède une importante compétence professionnelle :
35 ans d'expérience dans le Groupe Solvay jusque mi-2012, nombreux projets et missions en Asie (Inde, Corée, Chine), USA, Brésil et Europe (Italie, France, Allemagne et ... Belgique)

Il est actuellement Chargé de cours UMONS en 2ème Master Chimie, formateur CEFOCHIM et conférencier Sciences Adventures.

Le lundi 16 novembre, il nous parlera, avec des mots et des illustrations accessibles à tous, d'un sujet qui nous concerne tous : le développement durable. N'hésitez pas à inviter vos amis et connaissances à cette présentation.

Participation : 3 €, goûter et café compris.

Cet après-midi sera précédé à 12h30, pour ceux qui le souhaitent, du repas mensuel.



MENU
Carbonnades au cidre
Frites

Dessert - café

14 €

Réservation : jusqu'au jeudi **12 novembre matin**

Auprès de Paola (064/442326) ou par mail :

laicite.mlz@hotmail.com

Confirmation par paiement en nos locaux ou par versement au compte n° BE76 0682 1971 1895.

Le paiement vaut réservation.